

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 4 (1868)  
**Heft:** 8

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 AVRIL 1868

4<sup>e</sup> année.

N<sup>o</sup> 8.



# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an ; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 50 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace. Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. *Estoppey*, gérant de l'ÉDUCATEUR, à Lausanne, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur *Daguet*, à Neuchâtel.

---

SOMMAIRE. — Méthodes d'enseignement. — Causes qui nuisent au développement de la langue maternelle. — Musique populaire (suite). — Questions d'histoire et de géographie. — Statistique scolaire (état civil du personnel enseignant primaire dans le canton de Vaud). — Intérêts de la Société (communications du Comité directeur relatives à la prochaine fête de Lausanne). — Popularisation de l'enseignement historique. — Variété (l'Imparfait du Subjonctif). — Chronique scolaire.

---

Méthodes d'enseignement (analyse et synthèse, — intuition et définitions, — inventio et imitation).

A PROPOS DES OUVRAGES DE M. WACQUEZ-LALO, PROFESSEUR A LILLE, EN FLANDRE

## I

Il y a quatre-vingts ans que l'un des hommes qui ont le mieux aimé l'enfance et qui ont pratiqué l'enseignement élémentaire avec le plus de savoir faire et de dévouement, le bon abbé Lhomond, auquel sa ville natale a élevé une statue, disait dans ses éléments de grammaire latine : « la métaphysique ne convient point aux enfants

et le meilleur livre élémentaire c'est la voix du maître qui varie ses leçons et la manière de les présenter selon les besoins de ceux à qui il parle. »

En dépit de Lhomond et du bon sens dont cet excellent instituteur n'était que l'interprète, la métaphysique grammaticale a continué à régner dans un grand nombre d'écoles françaises. C'est au point que le ministre éminent qui préside avec tant de talent et de courage aux destinées de l'instruction publique en France, M. Duruy, s'est vu contraint par une circulaire du 7 octobre 1866 à appeler l'attention des recteurs d'académies sur la fausse direction donnée à l'étude de la grammaire. « Des enfants de dix à onze ans, dit le ministre, parlent de verbes transitifs et intransitifs, d'attributs simples et complexes, de propositions incidentes explicatives ou déterminatives, de compléments circonstanciels... Il faut n'avoir aucune idée de l'esprit des enfants, qui répugne aux abstractions et aux généralités, pour croire qu'ils comprennent de pareilles expressions, que vous et moi, M. le recteur, nous avons depuis longtemps oubliées; c'est un pur effort de mémoire au profit d'inutilités. »

Déjà le prédécesseur de M. Duruy au ministère de l'instruction publique, M. Rouland, par circulaire du 20 août 1867, avait cherché à combattre l'égarement grammatical en proclamant que les écoliers avaient besoin d'apprendre leur langue, mais non les subtilités qui ont rendu l'étude de la grammaire si peu attrayante et par conséquent si difficile. « Qu'on se garde d'accabler l'esprit des enfants de ces définitions métaphysiques, de ces règles abstraites, de ces analyses prétendues grammaticales, qui sont pour eux des hiéroglyphes indéchiffrables ou de rebutants exercices... Point de ces éternelles dictées décorées du nom d'analyse logique et bonnes seulement à faire prendre en dégoût tout ce qui tient à l'enseignement de la langue... Point de grammaire, s'il est possible, entre les mains des élèves... »

M. Rouland, comme on voit, allait jusqu'à proscrire, non la grammaire, mais ce qui n'est pas la même chose, l'emploi des grammaires subtiles et arides dont beaucoup d'instituteurs s'acharnent à mettre les formules dans la tête des écoliers, et ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces partisans des *grammaires de mots* (comme les appelle le P. Girard, qui a aussi combattu en vain la routine) se croient des

esprits pratiques et repoussent comme des théoriciens les éducateurs qui les rappellent à l'usage de méthodes plus rationnelles, plus conformes à la nature enfantine.

Parmi les auteurs élémentaires qui ont cherché à mettre l'enseignement sur une meilleure voie, M. Pierre Larousse mérite une mention honorable. S'inspirant à la fois de la raison et des ouvrages du P. Girard, il a été du petit nombre des écrivains pour l'enfance qui se sont rappelés avoir été enfants et qui ont voulu épargner à l'enfance le fagot d'épines dont on avait entouré pour eux l'étude des premiers éléments de la langue.

On n'en saurait certes dire autant de ces grammairiens qui ont défini le substantif : « Le mot qui sert à désigner les êtres et les objets, soit qu'ils se trouvent dans la nature, soit qu'ils existent dans l'imagination », définition qui, à part le style abstrait et entortillé dans lequel elle est conçue, n'a pas même le mérite de la justesse, puisque cette expression : « les êtres qui existent dans l'imagination, » place les vérités morales au nombre des choses imaginaires, attendu qu'on les chercherait en vain dans le monde physique.

La manie des définitions est une des plaies de l'enseignement élémentaire. « Ne savez-vous donc pas que la véritable place des définitions et des raisonnements scientifiques, si vous avez à en faire avec des enfants, est à la fin et non au commencement d'un cours élémentaire ? » Ce que le P. Girard disait à propos de l'enseignement de la langue, M. Wacquez-Lalo, professeur de Lille, dans la Flandre française, vient nous le redire à propos de langue, de géométrie et de toutes les branches d'enseignement. « Le ministre, dit M. Wacquez-Lalo, se plaint à bon droit des abstractions grammaticales ; mais que sont-elles, comparées aux abstractions géométriques ? Et M. Wacquez-Lalo nous cite la définition du point, donnée dans un manuel destiné à l'enfance, où l'on voit que *le mot point sert à désigner un lieu de l'espace dans lequel on ne considère plus aucune dimension*. Avant et après cette définition, on lit sur la même page : « *La géométrie, cette science nécessaire qui rend l'esprit exact et sévère en matière de raisonnement, a pour objet l'étendue, c'est-à-dire les lignes, les surfaces et les volumes, en d'autres termes les trois dimensions longueur, largeur et profondeur* ».

M. Wacquez-Lalo, le professeur de Flandre dont nous parlons, ne se propose rien de moins que la refonte de l'enseignement élémentaire, et ne voulant pas qu'on puisse lui appliquer le fameux vers de Destouches si souvent attribué à Boileau :

La critique est aisée et l'art est difficile,

le spirituel et ingénieux professeur de Lille accompagne son exposé critique de livres qui contiennent sa méthode. Cette méthode, nous l'analyserons tout à l'heure en examinant le principal de ces livres, intitulé : *M. Curieux, dit Pourquoi*, publié à la fois à Lille, chez Béghin et, à Paris, chez Hachette.

La vulgarisation de la méthode Wacquez-Lalo ne date que d'une année et a eu un certain retentissement. Elle a fait l'objet d'un article élogieux de M. Louis Jourdan, dans le journal le *Temps*, où cet écrivain montre M. Wacquez-Lalo substituant à l'exercice mécanique de la mémoire l'observation directe des choses. Après avoir entendu *M. Curieux, dit Pourquoi*, nous souscrivons entièrement à cet éloge. Nous serons plus réservé lorsqu'il s'agira de nous prononcer sur un autre jugement de M. Jourdan qui met la méthode Wacquez bien au-dessus des méthodes allemandes. « Celles-ci, dit Jourdan, ont pour objet l'aspect des choses ; qui dit aspect ne dit pas observation. Or c'est surtout d'observations simples, sensées, que l'esprit curieux de l'enfant est avide. »

M. Jourdan est-il homme d'école et connaît-il la pédagogie allemande ? On serait tenté d'en douter dans cette appréciation de la méthode Wacquez. Nous avons déjà relevé un trait (et nous en relèverons d'autres) de la parenté de cette méthode avec le P. Girard, qui, bien qu'ayant écrit en français quelques-uns de ses ouvrages, avait fait son éducation pédagogique en Allemagne. D'autre part, l'influence directe ou indirecte des méthodes pestalozziennes est visible chez l'auteur de la *méthode rationnelle basée sur l'analyse* (?).

Une troisième parenté allemande ne se décèle-t-elle pas aussi dans l'inscription attrayante qu'un spirituel critique, au dire de M. Jourdan, aurait voulu inscrire sur la façade de la maison d'école de M. Wacquez : « Ici l'enfant s'amuse. » Qui ne reconnaît, malgré la différence des programmes et de quelques procédés, la pensée dominante du sys-

tème d'un des plus célèbres pédagogues, Frédéric Fröbel, l'inventeur du Jardin d'enfants et qui procède lui-même de Pestalozzi, son maître et le réformateur de l'éducation populaire par excellence.

C'est, comme nous l'avons dit en d'autres termes de Pestalozzi lui-même et comme nous aurons l'occasion de le dire de Fröbel; c'est une manie regrettable et un défaut commun aux novateurs ou à leurs disciples enthousiastes, de présenter leurs perfectionnements ou leurs rénovations comme des choses absolument neuves et sans précédents dans l'ordre intellectuel et pédagogique.

Est-ce à dire que dans la méthode Wacquez-Lalo il n'y ait rien de neuf, d'original, et qui appartienne en propre à cet habile instituteur? Nous sommes loin de le penser; preuve en est l'étude que nous allons faire de sa méthode et de ses livres dans un second article, dont celui-ci n'est que comme une préface ou une introduction.

A. DAGUET.



#### CAUSES QUI NUISENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE

La conférence des régents du cercle de Lutry a présenté sur ce sujet à la conférence du district de Lavaux, réunie à Cully, un mémoire qui renferme quelques idées justes, mais où la condensation et le style font défaut. On y regrette aussi parfois un raisonnement plus serré et plus logique, plus d'ordre dans les idées. Nous en extrairons les observations les plus importantes :

« Les causes, dit la section de Lutry, qui nuisent au développement de la langue sont de deux natures; les unes sont inhérentes à l'enseignement lui-même, les autres tiennent plutôt aux circonstances accessoires de cet enseignement. »

La section assigne ensuite les causes suivantes au développement insuffisant de l'étude de la langue :

La *première cause* est le peu de soin que les maîtres apportent à faire parler les enfants. « Nous ne travaillons pas assez à faire naître des idées chez les enfants et à les leur faire exprimer de vive voix. Présentons-lui donc d'abord des objets qui lui soient familiers et qu'ensuite nous l'exercions à prononcer des jugements sur ces objets. »

La *seconde cause* se trouve dans le temps trop considérable consacré à la *grammaire apprise par cœur*. Cette étude ne devrait venir que comme couronnement des exercices oraux et autres. La grammaire perdrait alors

le cachet d'aridité qui rebute les élèves. Les Français, quoique doués d'une merveilleuse facilité de parole, consacrent beaucoup de temps aux exercices oraux. Les fastidieuses répétitions de grammaire n'ont jamais appris à parler à personne.

La *troisième cause* vient de la négligence que nous mettons à faire comprendre à l'élève l'importance de l'étude de la langue, et de son instruction en général. La section de Lutry se livre ici à une critique de la société moderne et de l'*amour de l'argent*, dont nous n'avons pu saisir le lien avec l'étude de la langue, qui fait l'objet de ces pages.

La *quatrième cause* est le peu d'intérêt que montrent les parents pour l'étude de la langue; ils s'en remettent à cet égard complètement à l'instituteur. C'est à ce dernier à faire comprendre aux parents la part qu'ils pourraient prendre à l'instruction de leurs enfants et à l'étude de la langue maternelle en particulier par des lectures faites en famille. Le maître est trop chargé pour s'en occuper beaucoup à l'école.

La *cinquième cause* résulte de la manière dont les examinateurs procèdent dans les visites d'écoles, où ils confondent tous les degrés; on donne aux enfants du degré inférieur des thèmes faits pour ceux-là seulement qui suivent le cours supérieur. La section de Lutry s'étonne de la confiance avec laquelle les commissions d'école croient pouvoir fixer par des chiffres le développement de l'intelligence d'un enfant. « Ce tour de force, dit la section, nous paraît d'un succès douteux et nous croyons qu'on ferait mieux de laisser de côté ce genre d'appréciation. »

Une *sixième cause*, qui a de désastreux résultats sur le développement de la langue française, c'est la fréquentation irrégulière de l'école pendant les mois d'été, laquelle annule tous les bons effets de l'école d'hiver. La section de Lutry préférerait émanciper les enfants à 14 ans, mais exiger la fréquentation de l'école pendant toute l'année jusqu'à cet âge. La section de Lutry se livre ici à des calculs qui prouvent qu'un écolier de 12 ans, qui ne fréquente l'école que pendant 20 semaines d'hiver, à 33 heures de leçons par semaine, et 138 heures d'école d'été, n'aura, en réalité, reçu que 642 heures de leçons. « Nous trouvons même, dit la section de Lutry, qu'un enfant âgé de 12 ans, qui jouira de ses vacances ordinaires pendant les quatre ans qui lui restent à faire, ne fréquentera, en réalité, l'école que pendant 4 an, 6 mois et 17 jours. Maintenant, que restera-t-il de ce chiffre lorsque cet élève aura obtenu toutes sortes de congés, sans parler des vacances qu'il s'accordera de son chef? Cet état de choses est fait pour décourager l'instituteur.

Une *septième cause* vient du trop grand nombre d'élèves qui oblige

le maître à diviser son école en trois sections et à se partager entre elles.

Une huitième cause, c'est l'usage du patois. Dans certaines localités, il tend à disparaître, mais dans d'autres il a de profondes racines et oppose une barrière infranchissable à la marche du progrès dans la langue. La section de Lutry croit trouver un remède à ce mal dans une fréquentation régulière.

Une neuvième cause du peu de progrès que fait l'étude de la langue, c'est la multiplicité des branches enseignées à l'école. Le français est littéralement étouffé par cette masse d'études diverses.

Une dixième cause indiquée par la section de Lutry, ce sont les jugements peu bienveillants portés sur l'école et sur l'instituteur par les parents. Mais tout en accordant que les jugements inconsidérés des parents sur le maître et l'école sont funestes à l'instruction, il nous est impossible de découvrir le rapport que ces jugements ont avec l'étude de la langue française plutôt qu'avec telle autre étude.

Comme onzième et dernière cause du peu de progrès de l'étude de la langue, la section de Lutry signale le manque de capacité suffisante du régent, qui ne s'observe pas assez dans le choix des expressions. Qu'on permette à l'*Educateur* de glisser ici une remarque. Il est clair que si le régent ne sait pas sa langue, il ne sera pas le maître de choisir ses expressions. Ce qui manque le plus sous ce rapport aux instituteurs, c'est la connaissance des auteurs, des modèles. Ils se bornent à étudier la langue dans les grammaires et les ouvrages lexicographiques; ils ont en horreur la littérature. Nous ne parlons pas des préceptes sur les figures, le style, etc., mais de l'étude des auteurs accompagnée de celle des analyses et des appréciations auxquelles ont donné lieu les chefs-d'œuvre de la langue. « Vous voulez que les élèves des écoles primaires sachent écrire » en bon français, dit un pédagogue français, M. Adrien de Haupt, faites » en sorte que les maîtres le sachent eux-mêmes. Les instituteurs sont, » pour la plupart, très forts sur l'arithmétique; s'ils l'étaient autant sur » la connaissance de la langue, il n'y aurait plus rien à leur demander » et de là résulterait pour le progrès intellectuel, pour l'éducation morale » de leurs élèves, un bien infini, incalculable, qui élèverait les intelligences » en favorisant le développement des plus nobles facultés. » (*L'Union des instituteurs.*)



## MUSIQUE POPULAIRE

(Suite. — Voir n° 4.)

### THÉORIE.

N° 3. *Construction de la gamme*<sup>1</sup>. — Les degrés de l'échelle musicale (gamme) ne sont pas tous à égale distance l'un de l'autre. Il y a du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> degré un plus petit intervalle, c'est-à-dire que la voix fait moins de chemin, subit une modification moindre, pour aller du 3<sup>e</sup> au 4<sup>e</sup> et du 7<sup>e</sup> au 8<sup>e</sup> que pour tous les autres degrés. On nomme *seconde* l'intervalle que forme chaque son de la gamme avec celui qui le suit immédiatement. Les deux petits intervalles *mi fa — si ut* se nomment *secondes mineures* et tous les autres *secondes majeures*. La désignation de *demi-ton*, donnée, dans l'ancien système, au petit intervalle, n'est pas exacte; le *ton*, en seconde majeure, ne se divise pas en deux parties égales, sauf peut-être pour les instruments à touches fixes, qui faussent la gamme par le *temperament*. Il est donc illogique d'appeler *demie* ce qui n'est pas exactement la moitié de l'unité. Il est inutile dans la pratique de connaître la différence mathématique qui existe entre les degrés de la gamme, il suffit de savoir qu'il y en a deux à intervalles plus petits, mineurs, *mi fa — si ut*, et cinq grands, majeurs, *ut ré — ré mi — fa sol — sol la — la si*.

N° 4. *Noms des degrés*. — On a donné aux degrés de la gamme les noms de *ut* premier degré, *ré* deuxième, *mi — fa — sol — la — si*, *ut* huitième, et premier en même temps de l'échelle semblable superposée. Ces monosyllabes, pris, comme on le sait, par Guido d'Arezzo dans l'hymne à saint Jean-Baptiste, *ut queant laxis*, sont tout simplement la traduction en langue musicale des mots : premier degré, deuxième, etc. Pour la musique vocale, ils ne représentent nullement des sons fixes, absolus, mais des noms de degrés invariables, en sorte que, quelle que soit la hauteur à laquelle on place le point de départ, l'*ut*, la disposition des degrés reste toujours la même relativement à cet *ut*, et le même air se reproduit invariablement, l'échelle n'a pas changé de forme, le premier échelon n'est pas devenu deuxième, troisième, quatrième, etc., mais il reste toujours le premier, lors même que l'échelle est placée plus haut ou plus bas. Pourquoi donc employer douze langues (et même quinze), autant de manières différentes de numéroter les échelons, puisqu'une seule suffit? Si cela est nécessaire pour la musique instrumentale, pourquoi forcer la vocale, à laquelle une seule suffit, d'adopter cette *riche pauvreté*.

<sup>1</sup> Il n'est question dans tout ce qui précède et dans tout ce qui suivra, jusqu'à l'explication du mode, que de la gamme majeure.

PRATIQUE.

6<sup>e</sup> leçon. Etude de toutes les combinaisons que l'on peut faire des cinq notes ut ré mi fa sol prises en montant. Je le répète encore ici, n'entonnez jamais le son *ré*, sans penser à l'air ré ut, et le son *fa*, sans penser à l'air fa mi, l'ut étant le point d'appui de *ré* et mi celui de *fa*.

1<sup>re</sup> série : 1 2 3 4 5 — 1 2 3 5 4 — 1 2 4 5 3 — 1 2 4 3 5 — 1 2 5 4 3 — 1 2 5 3 4

2<sup>e</sup> série : 1 3 4 5 2 — 1 3 4 2 5 — 1 3 5 4 2 — 1 3 5 2 4 — 1 3 2 4 5 — 1 3 2 5 4

3<sup>e</sup> série : 1 4 3 2 5 — 1 4 3 5 2 — 1 4 2 3 5 — 1 4 2 5 3 — 1 4 5 3 2 — 1 4 5 2 3 —

4<sup>e</sup> série : 1 5 4 3 2 — 1 5 4 2 3 — 1 5 3 2 4 — 1 5 3 4 2 — 1 5 2 3 4 — 1 5 2 4 3

Répétez cet exercice par séries très souvent, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune hésitation, toujours en pensant aux points d'appui.

Mesure. — Etude des signes d'unité de prolongation. Le point placé après un chiffre prolonge la durée du son. Si ce point est isolé, c'est-à-dire non surmonté d'un trait qui le relie en groupe à d'autres signes, c'est une unité, un temps de prolongation. Le mot de la langue des durées employé pour mesurer le point d'unité est *ae*, équivalent en durée du mot *taé*, unité d'articulation. Ainsi un son qui doit durer deux temps sera représenté par un chiffre suivi d'un point, isolé, et le mot pour en mesurer la durée *taé ae*.

Mesure à deux temps : | 4 . | 2 . | 3 4 | 5 . | 4 . | 3 . | 2 3 | 4 . | 4 . |  
3 . | 5 4 | 2 . | 4 3 | 4 . | 2 . | 4 . | Autre exemple. Sons durant trois  
temps | 4 . | . 2 | 3 . | . 4 | 2 . | . 3 | 4 3 | 5 . | 4 . | . 2 | 3 . | . 5 | 2 4 |  
| 3 2 | 4 . | . 4 |

Alphonse MEYLAN.

QUESTIONS D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE

Les deux premières des six questions que nous avons posées dans l'*Educateur* du 17 février nous avaient été envoyées par M. Colomb, régent à Aigle. Aujourd'hui, M. Colomb nous écrit pour réclamer contre la solution donnée à la première question.

Il reconnaît que Guillaume Penn a donné pour base à la constitution de la Pensylvanie la tolérance religieuse, mais la qualité de chrétien était nécessaire pour y remplir un emploi. Le vrai fondateur du principe de la liberté des cultes dans les Etats serait Roger Williams, né en Angleterre en 1590, pasteur à Plymouth, dans le Massachusset, vers 1630 ; il en fut chassé pour ses opinions religieuses, se réfugia chez les Indiens et y attira

1 Pensez fa mi, sans vous occuper du sol qui suit le fa.

des colons qui signèrent entre ses mains un contrat qui fut le fondement de la ville de Providence et de l'Etat de Rhode-Island.

M. Colomb renvoie pour plus de détails à l'*Histoire des Etats-Unis* par Astié (2 volumes).

M. Colomb a raison en ce sens, que c'est en effet Roger Williams qui, le premier, a établi la liberté religieuse complète. Mais comme le fait observer le récent historien politique des Etats-Unis, M. Laboulaye, Roger Williams n'était pas de son siècle quand il demandait la liberté pour le Juif et même pour le gentil. Le même historien ajoute ces lignes remarquables :

« Avant que Roger Williams, fuyant la vengeance des puritains, eût fondé Providence, espèce de forteresse, refuge commun de toutes les consciences persécutées, où la tolérance était de nécessité absolue, lord Baltimore, propriétaire paisible d'une colonie qui ne comptait que des hommes de sa religion, placé entre la Virginie, qui avait refusé son père, et les colonies puritaines pleines d'honneur pour un papiste espagnolisé, ouvrait son domaine aux puritains chassés de Virginie comme aux anglicans chassés du Massachussets. C'est ainsi qu'un catholique chassé de l'Angleterre offrait un asile à tous les protestants contre l'intolérance de leurs coréli-gionnaires. » (*Histoire politique des Etats-Unis*. Paris, Durand, 1855, p. 302.)

## STATISTIQUE SCOLAIRE

### ÉTAT CIVIL DU PERSONNEL ENSEIGNANT PRIMAIRE

#### dans le canton de Vaud

L'idée de l'établissement de caisses de retraite pour les régents et régentes émérites, ainsi que pour les veuves et les orphelins de régents, étant à l'ordre du jour dans plusieurs cantons, et cette question devant probablement être abordée sous peu par l'autorité supérieure du canton de Vaud, en exécution de la nouvelle loi sur l'instruction primaire, qui pose le principe de la création d'une pareille caisse, nous croyons devoir publier le résumé ci-après d'une enquête faite à ce sujet sur l'état civil, l'âge et les charges de famille du personnel enseignant primaire de ce canton.

Ces chiffres sont extraits d'un tableau plus détaillé que nous devons à l'obligeance de M. A. Michod, secrétaire du bureau cantonal de statistique, et qui renferme les naissances année par année. Nous regrettons que le cadre de l'*Educateur* ne nous permette pas de publier *in extenso* ce travail, résultat du dépouillement de près de 800 bulletins personnels, dans lesquels des questions étaient posées en vue du but de l'enquête sus-mentionnée. Au moment où celle-ci a eu lieu, 49 places de régents étaient vacantes. Quelques bulletins ont en outre dû être écartés faute de déclara-

tions suffisantes, en sorte que les totaux des tableaux ci-dessous ne peuvent pas être considérés comme parfaitement exacts, mais seulement approximatifs, ce qui n'ôte rien à la valeur de ces données. C.-V.

ÉTAT CIVIL DES RÉGENTS ET DES RÉGENTES

Régents . . . . .	546	Célibataires . . . . .	328
Régentes <sup>1</sup> . . . . .	225	Mariés ou veufs . . . . .	443
Total, <u>774</u>		<u>774</u>	
Bourgeois de la commune où ils fonctionnent . . . . .			202
Vaudois d'autres communes . . . . .			548
Suisses d'autres cantons . . . . .			48
Etrangers à la Suisse . . . . .			3
			<u>774</u>

NOMBRE DES FAMILLES ET DES ENFANTS DE RÉGENTS

88 avec 1 enfant, soit	88 enfants.
105 » 2 enfants, »	210 »
74 » 3 » »	222 »
45 » 4 » »	180 »
34 » 5 » »	170 »
43 » 6 » »	78 »
7 » 7 » »	49 »
43 » 8 » »	104 »
4 » 9 » »	36 »
1 » 10 » »	10 »
<u>384 familles, comptant 4447 enfants.</u>	

Les autres régents mariés, au nombre de 59, n'ont pas d'enfants.

AGE  
DES RÉGENTS ET RÉGENTES

42 en sous de 20 ans.
144 de 20 à 25 »
121 » 25 » 30 »
130 » 30 » 35 »
146 » 35 » 40 »
108 » 40 » 45 »
59 » 45 » 50 »
32 » 50 » 55 »
33 » 55 » 60 »
42 » 60 » 65 »
8 » 65 » 70 »
1 » 70 »

AGE  
DU cadet DE CHAQUE FAMILLE

498 en sous de 5 ans.
64 de 5 à 10 »
44 » 10 » 15 »
36 » 15 » 20 »
21 » 20 » 25 »
6 » 25 » 30 »
4 » 30 » 35 »
3 » 35 » 36 »

<sup>1</sup> Sans compter les maitresses d'ouvrages.



## INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité directeur porte à la connaissance des membres de la Société, ainsi que des autres personnes qui peuvent y avoir intérêt, les décisions suivantes, prises dans sa séance du 14 avril :

1° La date de la prochaine fête est définitivement fixée aux 6 et 7 août.

2° Le délai pour l'envoi des objets destinés à l'exposition scolaire, d'abord fixé du 1<sup>er</sup> au 15 juin, est prorogé d'un mois, soit du 1<sup>er</sup> au 15 juillet.

3° Les *chœurs* composés pour la fête seront dès ce jour remis aux conditions suivantes :

a) *Gratuitement* : aux établissements d'instruction publique et aux sociétés de chant qui s'engageront à prendre part à l'exécution de ces morceaux ;

b) *A 10 centimes l'exemplaire* : aux membres du corps enseignant non abonnés à l'*Educateur*, par conséquent non sociétaires ;

c) *A 20 centimes l'exemplaire* : aux autres personnes.

Les demandes doivent être adressées *franco* au gérant du journal, M. Estoppey, à Lausanne, et renfermer, outre le montant du prix, un timbre-poste suffisant pour l'affranchissement des exemplaires demandés.

4° M. Roger de Guimps, le savant auteur de la *Philosophie de l'Éducation*, et M. Humbert, ancien professeur de langue française au collège de Vevey, ayant bien voulu consentir à se charger des rapports généraux sur les mémoires relatifs aux questions mises à l'étude pour la prochaine assemblée générale, les rapporteurs cantonaux ou les comités de section chargés de l'examen préalable de ces mémoires, sont priés de les adresser, avec leurs rapports, dans le plus bref délai, et *au plus tard pour le 1<sup>er</sup> mai*, comme suit :

a) Ceux concernant la 1<sup>re</sup> question (moyens de combattre les défauts et les mauvais penchants des élèves) : à M. Roger de Guimps, père, à Yverdon ;

b) Ceux relatifs à la 2<sup>e</sup> question (enseignement de l'orthographe) : à M. Humbert, professeur, à Montreux.

Cette invitation s'adresse aussi aux auteurs de mémoires qui n'auraient pas été transmis à l'un des comités de section ou à l'un des rapporteurs cantonaux.

Lausanne, le 14 avril 1868.

Pour le Comité directeur :  
CHAPPUIS-VUICHOD, président.



## POPULARISATION DE L'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE

Il paraît, chez Dalp, à Berne, par les soins de Burri et Jecker, une série de gravures représentant les principales scènes de l'histoire de la Suisse. La 3<sup>e</sup> livraison vient de paraître et contient 4 gravures du plus haut intérêt. Ces gravures représentent : la *Prédication du christianisme dans la Suisse orientale*, c'est-à-dire *Gall* et *Colomban* brisant les idoles des Allemandes ; — *Benoît Fontana* à l'assaut des retranchements des impériaux, en 1499 ; — l'*Avoyer Wengi* ; — la *Bataille de Neuenegg*, le 5 mars 1798. Toutes ces gravures sont exécutées d'après les tableaux d'artistes connus ou célèbres. La *Prédication du christianisme* est exécutée d'après Weck-Lesser, à Rome ; *Fontana*, d'après Hégi ; *Wengi*, d'après Vogel, de Zurich, et la *Bataille de Neuenegg*, sur un dessin original de Beck.

Ce n'est pas seulement en Suisse qu'on comprend l'importance d'éclairer l'enseignement de l'histoire par le secours des gravures et des illustrations. En Belgique aussi, M. Gérard, peintre d'histoire, a composé pour l'enseignement populaire une série de dessins, de 9 centimètres de longueur sur 35 de hauteur. Ces dessins, d'un beau style, représentent 14 scènes de l'histoire belge : *César Ambiorix* et *Induciomar* (pour l'époque batave et romaine) ; — l'*Évangélisation du pays* et *Portraits* de Saints et de Saintes ; — *Godefroi de Bouillon* ; — *Promulgation d'une charte communale* ; — les *Grands hommes du mouvement communal* ; — *Députation à Philippe-le-Bon*, duc de Bourgogne, pour demander la confirmation de leurs franchises ; — *Savants et artistes* des 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles ; — *Hommes politiques* du même temps ; — *Grands hommes* des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles ; — le *Roi Léopold*. Aux feuilles de dessin sont jointes trois cartes d'égale dimension, représentant la Belgique à différentes époques. Les dessins sont accompagnés d'un texte en gros caractères, rappelant les faits, les circonstances biographiques et les institutions auxquelles se rapportent les dessins, et servant ainsi de commentaire à la partie graphique. Cette collection entière, composée de 24 dessins, coûte 35 fr.



## VARIÉTÉ

Les lignes suivantes ont paru, il y a déjà quelque temps, dans le *Journal de Genève*, qui les rapportait sans en indiquer la source. C'est un badinage sans doute, mais un badinage instructif, puisqu'il est destiné à nous démontrer qu'au-dessus de toutes les règles de grammaire, il y en a une qu'il faut observer avant tout : c'est le goût, qui n'est que le bon sens appliqué aux choses de l'esprit. Voici l'article du *Journal de Genève* :

### L'Imparfait du Subjonctif.

M. Jules Favre parlait avec indignation au Corps législatif français des « merveilles » du fusil Chassepot au combat de Mentana ; M. Granier de Cassagnac se lève et l'interrompant s'écrie :

« Vous auriez mieux aimé qu'ils *ratent*. »

M. Blavet, de l'*Avenir national*, aurait voulu : qu'ils *ratassent*. « Il se trompe, » dit M. H. Aubertin, du *Pays*, qui prétend lui prouver, par

l'autorité des écrivains français, qu'on a le droit de s'affranchir de la domination pédantesque et cacophonique de l'imparfait du subjonctif.

Montesquieu n'a pas voulu dire *pusse*, qui est cependant bien usité. Il a dit : « Je n'aurais pas cru que vous *puissiez*. »

*Disse* est aussi fort usité, il n'en a pas moins blessé l'oreille délicate d'un écrivain, et Voltaire a fait le solécisme comme Montesquieu : « Vou-driez-vous que je vous *dise*? »

Les femmes n'ont pas l'oreille moins sensible que les hommes. M<sup>me</sup> de Staël se gardera bien de dire *participasse*, elle dit : « Ce n'est pas assez de s'occuper des gens du peuple sous un point de vue d'utilité, il faudrait qu'ils *participent* aux jouissances de l'imagination. »

Georges Sand n'a même pas voulu dire *parlasse* : « Il ne m'aurait pas cru et m'aurait battu jusqu'à ce que je *parle*. »

La cour n'avait pas le goût moins superbe que les écrivains et les femmes. Louis XIV n'a jamais voulu dire *ordonnasse* : « Il a fallu que je lui *ordonne* de se retirer. »

L'imparfait du subjonctif a de graves inconvénients. Il a longtemps éloigné Louis XIV de M<sup>me</sup> de Maintenon. Cette auguste matrone était toute hérissée d'imparfaits du subjonctif. Nous n'en rappellerons qu'un. Il est extrait d'un billet du matin adressé à l'abbé Gobelin, au sujet des jeunes filles de Saint-Cyr : « Il y a un chapitre sur lequel je voudrais que vous les *préchassiez*. »

Si M. Blavet veut aller entendre les *Rendez-vous bourgeois*, il verra comme Hoffmann se moque des *pourfendisse* et des *pulvérisasse*.

Toutefois, on ne peut nier qu'en thèse générale M. Blavet n'ait raison. Il faut maintenir l'imparfait du subjonctif, mais seulement il ne faut pas en abuser, témoin les vers suivants qu'insère le *Pays* :

ÉPIÎRE AMOUREUSE D'UN PURISTE, DÉDIÉE A M. BLAVET

Oui, dès l'instant que je vous vis,  
Beauté féroce, vous me plûtes.  
De l'amour qu'en vos yeux je pris,  
Sur le champ vous vous aperçûtes.  
Mais de quel air froid vous reçûtes  
Tous les soins que je vous rendis !  
Combien de soupirs je perdis !  
De quelle cruauté vous fûtes !  
Et quel profond dédain vous eûtes,  
Pour les vœux que je vous offris !  
En vain je priai, je gémis,  
Dans votre dûreté vous sûtes  
Mépriser tout ce que je fis.  
Même un jour je vous écrivis  
Un billet tendre que vous lûtes,  
Et je ne sais comment vous pûtes  
Voir de sang-froid ce que j'y mis.  
Ah ! fallait-il que je vous visse,  
Fallait-il que vous me plussiez,  
Qu'ingénûment je vous le disse,  
Qu'avec orgueil vous vous tussiez !  
Fallait-il que je vous aimasse,  
Que vous me désespérassiez,  
Et qu'en vain je m'opiniâtresse,  
Et que je vous idolâtrasse,  
Pour que vous m'assassinassiez ?

O confrère Blavet ! dit M. Lomon, il faudrait que vous vous cuirassassiez d'une triple armure, que vous vous entétassiez et que vous chassassiez de votre cœur tout sentiment de pitié ; il faudrait que vous ne vous humanissassiez point pour nous condamner à l'imparfait du subjonctif à perpétuité.

Si vous nous subjonctivassiez ainsi, nous romprions chaînes et verrous et nous enverrions à tous les diables rudiments, grammairiens pédants, et tout ce qui s'ensuit.

Je vous ai donné cet avis afin que vous y réfléchississiez.



## CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — Le Conseil d'Etat, sur la proposition du département de l'instruction publique et des cultes, a chargé une commission de 11 membres, qui sera présidée par le chef de ce département, d'élaborer un *projet de loi sur l'organisation de l'instruction supérieure*. Cette commission, qui doit immédiatement se mettre à l'œuvre, est ainsi composée : quatre représentants de l'Académie : M. le recteur Duperrex et MM. les professeurs Vuilleumier (théologie), Guisan (droit) et Gay (mathématiques) ; — deux du Collège cantonal : MM. Archinard, directeur, et Besançon, professeur ; — un de l'École moyenne industrielle de Lausanne : M. le directeur Borgeaud ; — deux des collèges communaux : MM. Vulliémoz, professeur de latin, à Yverdon, et Ch. Dufour, professeur de mathématiques, à Morges ; — enfin, deux membres pris hors du personnel enseignant : M. Perrin, conseiller national et avocat, à Lausanne, et M. Wursten, pasteur à Yverne.

FRIBOURG. — Le 11 mai prochain, la jolie et hospitalière ville d'Estavayer-le Lac recevra dans ses antiques murs la conférence cantonale des instituteurs fribourgeois. Les instituteurs du voisinage y seront les bienvenus. Les deux questions officielles qui y seront traitées regardent la discipline de l'école et la manière d'inculquer aux élèves le goût de l'économie ou de l'épargne. Ces questions ont certainement leur importance. Mais l'avantage essentiel de ces sortes de réunions nous paraît consister surtout dans l'échange des idées et les relations sympathiques qui s'établissent ou se fortifient par le contact. Le comité central, dans sa circulaire, signée des noms de MM. Simonet, président, et Corpataux, secrétaire, appelle aussi l'attention des instituteurs fribourgeois sur la grande assemblée qui se tiendra à Lausanne en août. « Il va, dit la circulaire, de l'honneur du canton, que les instituteurs fribourgeois figurent en grand nombre dans cette fête du cœur et de l'intelligence, et s'y signalent par leurs travaux. »

Le 19 avril, le comité central siégera à Estavayer pour organiser la conférence générale.

NB. Dans l'article intitulé : *Revue scolaire du canton de Fribourg pendant l'année 1867*, il est parlé d'un concours de composition ouvert à Estavayer et à la suite duquel on a couronné quelques élèves des écoles de Léchelles, Murist et Bussy. Il faut y ajouter un élève de l'école d'Autavaux.

SCHAFFHOUSE. — Après une longue discussion, le Grand Conseil de ce canton a voté, par 53 voix contre 45, l'institution des écoles réales.

SAINT-GALL. — M. Müller, instituteur de la classe supérieure à Alstätten,

et en fonctions depuis 30 ans, a reçu une ovation accompagnée de cadeaux précieux parmi lesquels figurent un étui ouvragé, contenant 150 fr., et un magnifique album renfermant les photographies d'un grand nombre de ses anciens élèves.

APPENZELL (*Rh. Ext.*). — Ce demi-canton avait envoyé, l'été dernier, un délégué à Paris, à l'effet d'y visiter l'exposition scolaire. C'était M. le pasteur Keim, de Gais. Le rapport de ce délégué va paraître et sa publication coïncidera ainsi avec celle des délégués de la Suisse romande, dont la dernière feuille est sous presse.

C'est une chose digne de remarque, que tandis que la Suisse fédérale ne voulait rien faire pour l'exposition scolaire et que la plupart des cantons ne montraient que dédain et indifférence, le petit Etat d'Appenzell ait si bien compris son devoir et l'importance de l'exhibition scolaire. Le député d'Appenzell n'a pas été en vain à Paris. On dit son rapport d'un haut intérêt; dès qu'il sera parvenu en nos mains, nous ne manquerons pas d'en donner des extraits à nos lecteurs.

ITALIE. — Le ministère de l'instruction publique du royaume a nommé une commission chargée de rechercher les moyens de répandre dans toutes les classes de la population la *bonne langue* et la *bonne prononciation*. Cette commission est composée d'une élite d'hommes dont les noms illustres ne sont pas connus seulement dans la péninsule. Le président est Alexandre Manzoni, l'auteur des *Fiancés* et de la tragédie de *Carmagnola*, le plus grand poète et le premier romancier historique de l'Italie. Parmi les membres figurent l'abbé Raphaël Lambruschini, celui qu'on nomme le Girard de la Toscane, et Nicolo Tommaseo, un des plus véritables pédagogues de ce pays. Le même ministère a décrété l'ouverture de *conférences sur l'agriculture*, en faveur de 200 maîtres d'écoles primaires, dans l'abbaye de Vallombreuse, près de Florence. Elles dureront 3 mois. Une *Ecole d'agriculture*, où il y aura plusieurs bourses pour les élèves pauvres, sera ensuite installée dans le même cloître.

---

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

---

## AVIS

Les souscripteurs à l'*Histoire universelle de la pédagogie*, par J. Paroz, sont prévenus que l'impression de cet ouvrage a commencé et qu'on espère pouvoir le terminer avant la mi-juillet. Plus de 700 exemplaires ont été souscrits, et une demande en traduction pour l'Italie a été faite à l'auteur. La souscription reste ouverte jusqu'à la publication de l'ouvrage. S'adresser à l'auteur, à Grandchamp, près Neuchâtel. Prix, 4 fr.

---

## COLONIE AGRICOLE DE SERIX (ORON)

On demande pour cet établissement un régent non marié, qui serait chargé de l'enseignement primaire et d'une partie de la surveillance. S'adresser, pour de plus amples informations, au directeur de la colonie, ou à M. le ministre Vautier, rue du Valentin, ou à M. William Denis, rue Neuve, 4, à Lausanne.

---

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR